

## **N'attendez pas à la dernière minute pour cotiser à votre REER !**

La fin de l'année 2009 approche à grands pas. C'est la période idéale pour revoir votre situation fiscale et penser à votre stratégie REER.

En contribuant dès maintenant à votre REER, vous augmentez vos chances de profiter de la reprise économique.

La date limite pour que votre cotisation soit déductible à l'encontre de vos revenus gagnés en 2009.

Contactez-nous dès maintenant pour prendre un rendez-vous. Nous avons des stratégies intéressantes à vous proposer.